

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Un concours de fin d'année, 689. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes, 694. —
Trois semaines en Espagne, 697. — Réforme de l'orthographe, 699. — Bibliogra-
phie, 702. — Calendrier, 704. — Memento hebdomadaire, 704.

Un concours de fin d'année

L'année scolaire touche à sa fin, "Fin prématurée," dira non sans raison maint vétéran de la pédagogie.

Il y a quelque trente ou quarante ans, les vacances d'été commençaient à la mi-juillet pour se terminer vers le premier septembre. Six semaines de repos et de villégiature, quelle riche et généreuse aubaine ! Comme on s'y récréait efficacement pour reprendre gaillardement le régime scolaire ! Quant aux vacances d'hiver, elles n'existaient qu'à l'état de possibilité, hélas ! plus ou moins prochaine.

Aujourd'hui "nous avons changé tout cela." De six semaines les vacances d'été se sont étendues à deux mois, puis à la période actuelle qui varie entre neuf à dix semaines. Puis sont venues les vacances d'hiver ; encore une dizaine de jours consacrés au plaisir. A bientôt, les vacances de Pâques. Le carnaval, heureusement intermittent sous notre climat boréal, a pourtant déjà valu à quelques internes un triduum de sortie.

Tout cela au nom du progrès et de l'hygiène !

Le progrès veut donc que les loisirs augmentent et que les études diminuent, que l'homme demande moins à son intelligence et à sa mémoire, et concède davantage à son système nerveux !

"Les constitutions sont si faibles aujourd'hui," qu'il faut multiplier les vacances, avec la bonne chère et le *far niente*, sans doute pour les amollir davantage. Dans le "temps des fêtes," il faut respecter les traditions et réveiller la piété filiale apparemment endormie depuis plus de deux siècles chez les enfants du pays. Puis il y a les dortoirs à aérer, les coquerelles et autres microbes à geler, et les intérêts à ménager.

Mais il ne s'agit pas de tout cela. Ce préambule est une boutade de rétrograde et d'éteignoir. Il s'agit des concours de fin d'année. Tous les cerveaux d'écoliers et d'écolières sont en ébullition durant cette quinzaine de juin, où le soleil fait généreusement sa part du *fervet opus*.

Universités, séminaires, collèges, académies, couvents, écoles modèles et élémentaires, tout passe par le feu de l'examen et du concours. Concours de classes et d'individus, concours spéciaux et concours généraux, il y en a à bouche que veux-tu.

Le Baccalauréat-ès-Arts réunit en un tournoi gigantesque les élèves de Rhétorique et de Philosophie des nombreux séminaires et collèges affiliés à l'Université Laval.

Le Prix du Prince de Galles, voilà l'enjeu royal que convoitent les champions de la joûte. Et qui dira quels nobles efforts a stimulés, quels beaux talents a fait germer et fructifier l'appât de ce prix magnifique !

Au moyen âge les Demoiselles se contentaient d'admirer les preux chevaliers et d'applaudir à leurs triomphes. Avec le progrès des siècles, le féminisme a marché. Loin de moi pourtant de blâmer ce zèle qui pousse de vaillantes jeunes filles à faire des études sérieuses afin de jouer plus dignement leur rôle dans la société, de conquérir diplômes de gradués et brevets scolaires pour mieux réussir dans la noble carrière de l'enseignement. Mais plaise à Dieu que le Doctorat, la Maîtrise et le Baccalauréat ne les tentent jamais ! Ce serait le commencement de la fin pour la nation canadienne.

A titre d'expérience, un concours spécial a eu lieu dans tous

les couvents du diocèse de Québec. Toutes les maisons d'un même Institut concouraient entre elles. Matière, sujets, jour du concours, tout fut identique et simultané. Le sujet, sous pli cacheté, ne devait être connu qu'à l'ouverture de la séance.

Les travaux des concurrentes ne devaient subir aucune retouche de la part des maîtresses. Inutile de dire que toutes les prescriptions furent scrupuleusement observées.

Ce concours a donné un excellent résultat, d'autant plus étonnant que la condition des élèves qui y prirent part était moins avantageuse. Celles-ci, en effet, suivant la pratique malheureusement trop générale dans nos campagnes, loin d'avoir pu suivre le cours complet inscrit au programme des divers Instituts, n'ont guère eu à leur disposition que deux années, pendant lesquelles elles ont dû se rendre aptes à gagner leur diplôme élémentaire ou d'Ecole Modèle au Bureau des Examineurs de la Province. C'est tout un programme de Baccalauréat qu'elles ont à se mettre en tête durant une si courte période.

Eh bien ! ce concours leur fait honneur à ces bonnes petites filles de nos campagnes canadiennes. Etiquette épistolaire, calligraphie, syntaxe, orthographe, ponctuation, tout y a été à peu près parfaitement observé. Quant au style et à la composition, sans être toujours remarquables, on n'y trouve pas trop de médiocrités ! Le sujet choisi : Lettre à une petite fille la veille de sa première communion, prêtait aux effusions de la piété. Aussi toutes ces modestes fleurs (presque toutes les concurrentes avaient pris un nom de fleur pour pseudonyme) ont-elles exhalé à l'envi à la louange du Dieu de l'Eucharistie le parfum d'une tendre et sincère dévotion. Qu'on lise plutôt pour s'en convaincre et pour mieux oublier le début quelque peu satirique de cet article, les fraîches et naïves causeries de "Marguerite des Champs," et de "Violette."

Elles ont été choisies d'entre les meilleures.

Chère petite Mariette,

Le jour heureux et depuis si longtemps désiré, est enfin arrivé. Déjà, agenouillée aux pieds du représentant de Jésus-Christ, tu as été pardonnée, et tu t'es retirée heureuse, en entendant la voix du prêtre te dire : "Mon enfant, allez-en

paix." Cette paix que tu as ressentie n'est qu'un avant-goût du bonheur de demain. Y penses-tu bien, ma chère petite ? Ton cœur va devenir un tabernacle vivant où Jésus se plaira à demeurer, si tu l'aimes bien.

Les milliers d'anges qui entourent l'autel à l'heure où Jésus s'immole, seront les heureux témoins de ton bonheur ; ils t'envieront en quelque sorte, car les anges, tu le sais, sont bien près de Dieu, mais n'ont jamais eu le bonheur de le recevoir ; et toi, petite chérie, tu le recevras demain ce Dieu si bon. Marie, la Reine du ciel et de la terre, jettera sur toi son plus doux regard, et remplira ton cœur d'un ardent amour pour Jésus. Ton bon ange sera plus près de toi que d'habitude parce que Jésus t'a pardonnée, et que désormais tu veux être une enfant bien douce et bien pieuse.

A l'approche de cette heure bénie, ton cœur bat vite ; il soulève ta poitrine. Ne semble-t-il pas vouloir s'échapper de sa petite prison pour aller plus vite à Jésus ?... Ton esprit se recueille pour mieux prier, pour mieux adorer, pour mieux remercier, et, de concert avec ton cœur et ton âme, il redira : amour, amour à Jésus-Hostie !

Une bonne première communion, c'est le soleil radieux qui se lève à l'horizon de notre vie et l'illumine toute de ses doux rayons.

Ainsi, ma bonne petite, soleil radieux, joie pure et sereine, c'est le vœu que forme pour toi, une.....

“ Marguerite des Champs ”

Chère petite Berthe,

Demain le soleil se lèvera sur le plus beau jour de ta vie. Comme tu l'attends depuis longtemps, ce jour ! Que de fois n'as-tu pas soupiré à la pensée qu'il te fallait encore passer plusieurs semaines avant qu'il soit arrivé ! Mais aujourd'hui, tu ne songes qu'à ton bonheur ; la nuit te semblera bien longue et l'aube te trouvera éveillée. Aussi radieuse qu'émue, tu franchiras, dans tes blanches livrées, le seuil de la maison du Dieu qui bientôt ne fera plus qu'un avec toi.

Je ne doute pas que tu as dû te bien préparer à ce grand acte dont se ressentira toute ta vie. Durant toute l'année, tu as orné

ton cœur pour recevoir dignement la Majesté infinie, et chaque jour, tu y ajoutais une nouvelle fleur. Tantôt c'était une rose par ton amour, tantôt, un lys par ta pureté; souvent c'était un parfum plus exquis que la myrrhe par une petite mortification. Jésus a bien su apprécier tes efforts, et il me semble qu'Il est heureux de venir habiter une demeure si bien préparée.

Demande beaucoup, chère petite sœur, à l'instant où tu auras plein pouvoir sur le Cœur du Tout-Puissant; Il ne saura rien te refuser. Prie pour ta famille, pour tes bienfaiteurs, prie surtout pour les pauvres pécheurs: demande au divin Rédempteur le salut du plus malheureux, dis-lui que ce serait le plus grand don qu'il puisse te faire.

Consacre-toi à Marie en ce beau jour de ta première communion, supplie-la de conserver ton âme toujours aussi pure, aussi belle, qu'elle l'est à ce moment. Qu'Elle remplace la mère que nous avons perdue à notre entrée dans la vie: dans son Cœur maternel, va souvent épancher le tien; confie-lui tes joies, les petits chagrins que tu éprouveras et tu la quitteras consolée. Surtout n'oublie jamais ce beau jour, rappelle-toi que Jésus-Christ est le seul vrai trésor et préfère la perte de tous les biens à celle de sa douce amitié. Quand plus tard, tu évoqueras le souvenir de ta première Communion, que tu aies le bonheur de pouvoir dire que tu n'as jamais failli aux promesses si solennelles que tu y avais faites à Dieu.

J'aurais été heureuse, chère Berthe, de te dire tout cela de vive voix, mais puisqu'il me sera impossible d'assister à la cérémonie de demain, je me résigne à ce petit sacrifice que j'offre à tes intentions, te demandant en retour de prier beaucoup pour

Ton affectionnée sœur, "Violette."

Voici, pour terminer, la liste de celles qui ont emporté les divers prix dans ce concours:

Congrégation de Notre-Dame: Concours entre les couvents de Saint-Roch et Bellevue. — Prix: Couvent de Bellevue.

Concours entre tous les autres couvents de la même Congrégation: 1° Prix, Saint-Thomas, Montmagny; 2° Prix: Saint-Sauveur, Québec.

Institut des Sœurs de Jésus-Marie (sauf les couvents de Sillery et de Lauzon) : Prix, Couvent de Saint-Michel, Bellechasse.

Institut des Sœurs de la Charité : 1° Prix, Couvent de Saint-Joseph, Beauce ; 2° Prix, Couvent de Sainte-Anne de la Pocatière.

Institut du Bon Pasteur : 1° Prix, Couvent de Fraserville ; 2° Prix, Couvent de Saint-Isidore, Dorchester.

Félicitations et heureuses vacances à celles qui ont remporté la palme et à toutes leurs vaillantes rivales.

L. L.

Les Frères des Écoles Chrétiennes

M. Charles Woeste, le célèbre homme d'Etat belge, élève, dans la *Revue Générale*, un véritable monument à saint Jean-Baptiste de la Salle et à ses admirables disciples, les Frères des écoles chrétiennes. Nous détachons de ce travail quelques pages, afin de rendre aussi hommage à ces modestes religieux qui font du bien dans tous les pays :

Les Frères des écoles chrétiennes doivent être rangés au nombre des bienfaiteurs de l'humanité ; c'est à l'humanité pauvre, humble, travailleuse, qu'ils se vouent. Et cependant, les calomnies et les hostilités ne leur manquent pas.

Pendant longtemps, dans certains milieux, on les qualifiait d'ignorantins, en attachant à cet épithète, si invraisemblable que soit la chose, toute signification injurieuse qu'elle comporte. En réalité, ceux qui prononçaient ce mot, qu'ils croyaient très gros, n'étaient que des plagiaires, et ils ne savaient même pas quelle était l'origine de l'accusation. Les Frères, je l'ai rappelé, ont cru, dès que leur Ordre eut été institué, devoir instruire les pauvres enfants dans leur langue maternelle ; et comme à cette époque, l'engouement pour le grec et le latin allait jusqu'à dépasser les limites raisonnables, on n'avait rien trouvé de mieux que de décerner aux Frères un brevet d'ignorance. De là le mot *ignorantins*, répété depuis lors par des centaines de bouches avec une inconscience absolue. Pour ces bouches-là, l'accusation

avait un autre caractère : elle impliquait, ou bien que les Frères étaient les ennemis de la culture intellectuelle, ou bien tout au moins qu'ils étaient de loin inférieurs aux maîtres laïques. On ne se préoccupait pas de rechercher si une telle incrimination présentait quelque fondement ; les Frères portent un habit abhorré ; ils forment une des milices de l'Église ; cela dispensait d'être juste envers eux, et même de vérifier les griefs formulés à leur charge. Je fais appel cependant à ceux qui ne sont pas des aveugles volontaires, et je leur demande si l'honnêteté la plus vulgaire ne réproouve pas de semblables procédés.

Avec quelle joie aussi ne s'acharne-t-on pas contre les Frères, quand un soupçon d'immoralité vient à peser sur l'un d'eux ! A peine le soupçon est-il émis, que le jugement est prononcé : le Frère accusé est certainement coupable ! Je me souviens que, quand le pauvre Frère Flamidien eut été accusé d'avoir, égaré par une passion impure, tué un de ses élèves, l'incrimination prit tout de suite et pour beaucoup les proportions d'une vérité incontestable. Quand on voulait dépeindre un homme débauché, pendant la période d'incubation de l'affaire, on criait : Flamidien ! Flamidien ! Puis, généralisant, on confondait l'Ordre entier avec l'accusé. Tout à coup l'échafaudage laborieusement élevé s'écroula : le Frère Flamidien était reconnu innocent dans des conditions particulièrement décisives ; le silence se fit ; mais nulle part les accusateurs ne songèrent à se rétracter.

On peut se demander ce qui motive des allures aussi agressives contre les Frères. Ils sont toujours tenus soigneusement à l'écart des luttes politiques ; on ne les rencontre pas dans les compétitions de personnes ou dans les rivalités d'influence ; ils restent modestement à leur place, sans faire d'incursions dans les sphères qui leur sont étrangères ; ils ne jouissent pas non plus du prestige que confère le sacerdoce ; leur humilité est d'ailleurs trop grande pour rechercher les honneurs ; loin de les briguer, ils les déclinent lorsqu'ils en sont menacés. M. Guizot, juste appréciateur de leur mérite, ayant voulu décerner la croix de la Légion d'honneur à leur supérieur, le Frère Anaclet, celui-ci s'excusa de ne pouvoir l'accepter. Plus tard, ils se départirent de cette réserve. Ils avaient déployé sur les champs de bataille de 1870 et de 1871 un dévouement admirable : après la guerre, le Frère Philippe fut décoré ; il ne crut pas devoir refuser cette

distinction ; il eût craint, en le faisant, de priver le patriotisme de l'Ordre de la consécration publique qui devait en être l'indice irrécusable ; ce mobile l'emporta sur les autres. Mais ce ne sont pas quelques décorations, non recherchées du reste, qui puissent permettre de leur reprocher des visées ambitieuses.

Si tout cela est vrai, comment se fait-il que les Frères soulèvent parmi les libéraux et les socialistes tant d'inimitiés ? Il n'y a qu'une explication possible. Ce qu'on poursuit, ce qu'on déteste en eux, c'est leur qualité de religieux, c'est leur attachement inébranlable aux vérités chrétiennes, c'est le concours qu'ils prêtent à leur diffusion, c'est en un mot le catholicisme. Leur fidélité à la foi est depuis deux siècles demeurée sans tache. Au moment où l'abbé de la Salle fonda son Ordre, les jansénistes cherchèrent à les attirer, lui et ses disciples : ils ne se laissèrent pas faire ; enfants de l'Eglise ils étaient, enfants de l'Eglise ils voulaient rester, sans aucune défaillance. Depuis lors, ils n'ont été ni gallicans, ni fébronien, ni vieux catholiques, ni catholiques libéraux, ni pottieristes, ni américanistes, ni démocrates chrétiens ; ils sont catholiques purement et simplement : c'est leur force et leur honneur, mais c'est aussi la cause des animosités dont ils sont les victimes ; ils n'ont pas à en rougir, bien au contraire.

Lorsqu'on les accuse d'ignorance, ils n'ont pas coutume de se défendre. Ou plutôt ils se fient à leur vie, à leurs actes qui forment à eux seuls une apologie permanente de l'Institut. A quoi bon, au surplus, recourir aux paroles ? Les paroles ne demeurent pas sans contradiction, si dépourvue de fondement que puisse être parfois celle-ci ; mais les faits sont invincibles ; on a beau déclamer à leur encontre ; ils restent inébranlables comme le roc.

Les faits dont les Frères sont en droit de se prévaloir sont d'hier et d'aujourd'hui ; ils sont de tous les jours.

Et d'abord, s'expliquerait-on qu'ils eussent, durant tant de générations, conservé la confiance des parents, s'ils n'avaient pas bien instruit et élevé leurs enfants, et la gratitude des enfants eux-mêmes, s'ils leur avaient départi un enseignement insuffisant ou arriéré ? Encore s'ils avaient à leur disposition des séductions procurant aux uns et aux autres des avantages temporels : mais point ; ils font dans leurs établissements

respecter des règles sévères ; ils exigent un labeur continu ; et, à l'aide de ce labeur, ils ne peuvent procurer de places, car ils n'en ont pas à leur disposition.

Après avoir rappelé les succès des Frères dans les concours et dans les expositions, M. Woeste termine ainsi :

Faut-il s'étonner après tout cela de la popularité dont jouissent les Frères dans les masses ? Je constatais plus haut qu'ils étaient combattus par des ennemis aveugles ; c'est vrai ; ceux qui placent au-dessus de tout la haine de la foi catholique ne leur font pas grâce : mais parmi ceux que ces passions sectaires n'égareront pas, parmi ceux mêmes chez qui l'indifférence religieuse ou la tiédeur domine, combien n'en est-il pas qu'un sûr instinct paternel pousse à leur confier leurs enfants ? A Paris, leurs écoles n'ont pas cessé de regorger d'élèves, et à Bruxelles, où la population ne se pique pas en général de dévotion, elles jouissent dans les quartiers marchands et ouvriers d'un bon vouloir persistant.

“ Loin donc de les attaquer, on devrait les remercier. Leur œuvre est une œuvre de progrès moral et intellectuel bien entendu, et c'est se borner à être juste, que de reconnaître que peu d'hommes rendent plus de services à leur temps que les Frères des écoles chrétiennes. ” Ces éloges, on peut les adresser aux Frères de toutes dénominations.

Trois semaines en Espagne, (Suite)

De quelle immense action morale sur le monde ce castel a été l'origine ? Saint Ignace est de la race des grands apôtres. Ses *Exercices Spirituels* ont transformé des millions d'âmes. Ses disciples ont exercé une influence incomparable. Quels apôtres ont été saint François Xavier, saint François Regis, saint Pierre Claver ! Quels docteurs ont surpassé Suarez de Lugo Bellarmin ? Quels délicieux modèles pour la jeunesse, ont été saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka, saint Jean Berchmans !

Tout cela est sorti de l'acte de foi qu'a fait là saint Ignace, après sa blessure à Pampelune.

J'ai toujours aimé beaucoup saint Ignace, cette visite à sa maison de naissance resserera encore ce lien d'affection surnaturelle.

Je revins par Zarauz, en passant par les bourgades de Zumaraga et Cestona. De Zarauz à Saint-Sébastien, c'est la corniche

de Biscaye, avec une suite de criques variées et le spectacle toujours saisissant de la mer et des montagnes. Zarauz est une station de bains de mer. Elle a une riche vallée, une *concha*, entourée d'un amphithéâtre de montagnes. Un grand palais du xve siècle au marquis de Narras et un beau parc embellissent la ville.

Fontarabie.

Ma dernière visite en Espagne fut pour Fontarabie, petite ville de frontière, qui a un grand cachet. Fontarabie est en face d'Hendaye et près d'Irun, sur le Bidassoa. A l'embouchure du torrent est la petite île des Faisans ou de la Conférence, qui a une foule de souvenirs historiques. C'était comme un terrain neutre, une station de frontière et souvent l'Espagne et la France ont échangé là des conventions diplomatiques. Louis XI, roi de France, et Henri IV de Castille y tinrent une conférence en 1469. En 1526, François Ier prisonnier y fut échangé contre ses deux fils, qu'il donnait en otages. En 1615, les ambassadeurs de France et d'Espagne vinrent échanger deux fiancés sur l'îlot: Isabelle, fille de Henri IV, roi de France, destinée à Philippe IV, et la sœur de ce dernier, Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII. En 1659, Louis XIV et Philippe IV, par une heureuse alliance, mirent fin à une longue guerre entre les deux nations.

Fontarabie est bien autrement curieuse et pittoresque que Hendaye. Vieille forteresse, assez bien conservée, elle donne bien l'idée des villes fortes espagnoles au moyen âge. On y entre par la porte ogivale de Santa Maria, surmontée de l'écusson de la ville. Cette porte et la rue principale avec ses vieux hôtels et maisons nobles forment une perspective saisissante, qui rappelle un peu la rue des Chevaliers à Rhodes. Le palais royal a une façade imposante du xive siècle. La vieille rue, Calle Pampinot, avec ses maisons en bois, rappelle les rues anciennes de Rouen.

Fontarabie a un souvenir historique très populaire. Elle était assiégée en 1638 par Condé et S. -Simon. Elle avait subi 20 assauts en 64 jours. Les munitions manquant, la résistance devenait impossible, lorsque l'alcade, don Diego Butron, réunit la population, et, prêchant d'exemple, offrit 1,300 livres en argent pour en fondre des balles à défaut de plomb; à sa suite, tous les habitants apportèrent leur argenterie et leurs bijoux. Les femmes jetaient du haut des murs de l'huile bouillante sur les assiégés, et les enfants eux-mêmes, ramassant les escopettes des morts, ouvrirent un feu terrible sur la colonne française, tandis

que les plus petits envoyaient de grosses pierres sur leurs ennemis. Enfin le 7 septembre, veille de la Nativité de la sainte Vierge, Calvera, amiral de Castille, et le marquis de los Veles, vice-roi de Navarre, tombèrent à l'improviste sur les troupes françaises fatiguées et les refoulèrent sur le Jaizquinal. Chaque année du 7 au 10 septembre, cette délivrance, attribuée à Notre-Dame de Guadalupe, qui est honorée à Fontarabie, est commémorée par de grandes fêtes qui attirent à Fontarabie une foule considérable.

Réforme de l'orthographe (*Suite*)

Adjectifs.

Participes passés invariables. — Actuellement, les participes *approuvé, attendu, ci inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu*, placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions. On tolérera l'accord facultatif pour ces principes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : *ci joint* ou *ci jointes* les pièces demandées (sans trait d'union entre *ci* et le participe); *je vous envoie ci joint* ou *ci jointe* copie de la pièce.

On tolérera la même liberté pour l'adjectif *franc*. Ex. : *envoyer franc de port* ou *franche de port* une lettre.

Avoir l'air. — On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux* ou *douce, spirituel* ou *spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot *air* ou avec le mot désignant la personne dont on indique l'air.

Adjectifs numéraux. — *Vingt, cent*. La prononciation justifie dans certains cas la règle actuelle qui donne un pluriel à ces deux mots quand ils sont multipliés par un autre nombre. On tolérera le pluriel de *vingt* et de *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral : Ex. : *quatre vingt* ou *quatre vingts dix hommes*; — *quatre cent* ou *quatre cents trente hommes*.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *dix sept*.

Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *mil*, comme dans l'expression d'un nombre. Ex. : *l'an mil huit cent quatre vingt dix* ou *l'an mille huit cents quatre vingts dix*.

Adjectifs démonstratifs, indéfinis ou pronoms.

Ce. — On tolérera la réunion des particules *ci* et *là* avec le pronom qui les précède, sans exiger qu'on distingue *qu'est ceci*, *qu'est celà*, de *qu'est ce ci*, *qu'est ce là*. — On tolérera la suppression d'un trait d'union dans ces constructions.

Même. — Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas de trait d'union entre *même* et le pronom. Ex. : nous mêmes, les dieux mêmes.

Tout. — Devant un nom de ville on tolérera l'accord du mot *tout* avec le nom propre sans chercher à établir une différence un peu subtile entre des constructions comme *toute Rome* et *tout Rome*.

On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*.

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolérera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du substantif qu'il accompagne. Ex. : des marchandises de toute sorte ou de toutes sortes ; — la sottise est de tout (tous) temps et de tout (tous) pays.

Aucun. — Avec une négation, on tolérera l'emploi de ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier. Ex. : ne faire aucun projet ou aucuns projets.

Chacun. — Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment après *chacun*, le possessif *son*, *sa*, *ses*, ou le possessif *leur*, *leurs*. Ex. : ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté ; — remettre des livres chacun à sa place ou à leur place.

Verbe.

Verbes composés. — On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : entrouvrir, entrecroiser.

Trait d'union. — On tolérera l'absence du trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : est il ?

Différence du sujet apparent et du sujet réel. — Ex. : sa maladie sont des vapeurs. Il n'y a pas lieu d'enseigner de règles pour des constructions semblables dont l'emploi ne peut être étudié utilement que dans la lecture et l'explication des textes. C'est

une question de style et non de grammaire, qui ne saurait figurer ni dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction *et*. — Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : Sa bonté, sa douceur le font admirer.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par *ni, comme, ainsi que* et d'autres locutions équivalentes. — On tolérera toujours le verbe au pluriel. Ex. : ni la douceur ni la force n'y peuvent rien ou n'y peut rien ; — la santé comme la fortune demandent à être ménagées ou demande à être ménagée ; — le général avec quelques officiers sont sortis ou est sorti du camp ; — le chat ainsi que le tigre sont des carnivores ou est un carnivore.

Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : un peu de connaissances suffit ou suffisent.

Accord du verbe quand le sujet est *plus d'un*. — L'usage actuel étant de construire le verbe au singulier avec le sujet *plus d'un*, on tolérera la construction du verbe au singulier même lorsque *plus d'un* est suivi d'un complément au pluriel. Ex. : plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre.

Accord du verbe précédé de *un de ceux (une de celles) qui*. — Dans quels cas le verbe de la proposition relative doit-il être construit au pluriel, et dans quels cas au singulier ? C'est une délicatesse de langage qu'on n'essaiera pas d'introduire dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

C'est, ce sont. — Comme il règne une grande diversité d'usage relativement à l'emploi régulier de *c'est* et de *ce sont*, et que les meilleurs auteurs ont employé *c'est* pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel, on tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*. Ex. : c'est ou ce sont des montagnes et des précipices.

Concordance ou correspondance des temps. — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : il faudrait qu'il vienne ou qu'il vint.

(à suivre)

Librairie de P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Henryk Sienkiewicz

QUO VADIS

Traduction française de MM. Kozakiewicz et J.-L. Janasz

Autorisée et approuvée par l'auteur

Nouvelle édition expurgée à l'usage de la jeunesse

Fort volume in-12 (VIII-620 pp.) avec un portrait de l'auteur et un plan des XIV régions de la Rome ancienne.

On a tant parlé de *Quo Vadis*, que, pour expliquer la raison d'être de cette nouvelle édition, il nous suffira de quelques lignes :

Les éloges et l'admiration ont été presque unanimes ; les critiques ont porté sur des points de détail et non point sur l'esprit et le fond même de l'œuvre ; et, presque toujours, on a exprimé, en même temps que ces critiques, le désir que ce livre, grâce à quelques retouches et à quelques changements, fût rendu accessible à tous, particulièrement à la jeunesse qui en tirerait un grand profit littéraire et moral. L'enthousiasme, loin de diminuer, grandit chaque jour, comme c'est le cas pour les œuvres nobles et belles où se révèle le génie, où brille l'idéal éternel du christianisme encore vivant, malgré tout, dans la société moderne qu'il soutient contre les défaillances de l'heure présente, qu'il encourage pour l'avenir. Telle est la principale raison de l'accueil fait au livre de Sienkiewicz : il reflète l'état d'âme de notre société moderne, la lutte plus aiguë que jamais entre le paganisme toujours renaissant et le christianisme éternel ; il présage l'issue de ce conflit.

C'était un désir fort naturel que celui d'assurer d'une manière plus durable le succès du livre et de rendre sa diffusion plus large, en faisant disparaître quelques imperfections échappées à l'auteur, par suite d'un zèle peut-être excessif pour la fidélité historique et pour la beauté purement esthétique, dans la description trop vive et trop crue du monde païen et de ses mœurs.

La traduction, actuellement si répandue de MM. Kozakiewicz et J.-L. de Janasz, faite avec un soin particulier, a été partout très remarquée : aussi, avons-nous tenu à utiliser, partout où la chose a été possible, cette traduction, et à confier l'adaptation de l'édition nouvelle aux mêmes traducteurs. Nous avons ainsi la conviction d'offrir au public une œuvre intéressante et

pouvant être mise entre toutes les mains, et non une œuvre tronquée maladroitement.

Les Vertus du Cœur de Jésus, par le P. L. Boussac, S. J. 5e SÉRIE (retraites mensuelles). Prix : 1 fr. 15 franco.

Sous ce titre l'ancienne maison *Charles Douniol*, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris, publie la cinquième série de méditations composées pour les lecteurs du *Messenger du Cœur de Jésus*.

Afin que les *Amis du Cœur de Jésus* soient à même de se rendre compte de la portée de cette publication, nous leur présentons dans ce tableau analytique le sujet et les principales divisions de chacune de ces pieuses et théologiques considérations.

1. *Le Cœur de Jésus et l'amitié divine*. 1er p. Le Sacré-Cœur et les lois de l'amitié. 2e p. Le Sacré-Cœur et les délicatesses de l'amitié.

2. *Le Cœur de Jésus et l'espérance*. 1er p. Le Sacré-Cœur et les objets de l'espérance. 2e p. Le Sacré-Cœur et les fondements de l'espérance.

3. *Le Cœur de Jésus et la dévotion à saint Joseph*. 1er p. Le Sacré-Cœur et le culte extérieur de saint Joseph. 2e p. Le Sacré-Cœur et le culte intérieur de saint Joseph.

4. *Le Cœur de Jésus et saint Jean*. 1er p. Le Sacré-Cœur et saint Jean pendant sa formation. 2e p. Le Sacré-Cœur et saint Jean pendant son apostolat.

5. *Le Cœur de Jésus et la pureté d'intention*. 1er p. Le Sacré-Cœur et la pureté d'intention dans les actions obscures. 2e p. Le Sacré-Cœur et la pureté d'intention dans les actions d'éclat.

6. *Le Cœur de Jésus et la charité envers le prochain*. 1er p. Le Sacré-Cœur et les devoirs négatifs de charité. 2e p. Le Sacré-Cœur et les devoirs positifs de charité.

7. *Le Cœur de Jésus et la tentation*. 1er p. Le Sacré-Cœur et les principes à suivre dans les tentations. 2e p. Le Sacré-Cœur et la conduite à tenir dans les tentations.

8. *Le Cœur de Jésus et la tiédeur*. 1er p. Le Sacré-Cœur et l'horreur de la tiédeur. 2e p. Le Sacré-Cœur et la guérison de la tiédeur.

9. *Le Cœur de Jésus et la ferveur.* 1er p. Le Sacré-Cœur et la conservation de la ferveur. 2e p. Le Sacré-Cœur et le progrès de la ferveur.

10. *Le Cœur de Jésus et les saints anges.* 1er p. Le Sacré-Cœur et le ministère des saints anges. 2e p. Le Sacré-Cœur et le culte des saints anges.

11. *Le Cœur de Jésus et la consolation des affligés.* 1er p. Le Sacré-Cœur et la consolation des affligés dans les *peines sensibles*. 2e p. Le Sacré-Cœur et la consolation dans les *peines spirituelles*.

12. *Le Cœur de Jésus et le travail.* 1er p. Le Sacré-Cœur et le travail des mains. 2e p. Le Sacré-Cœur et le travail de l'esprit.

L'Éditeur se propose de faire relier ensemble et séparément les trois volumes de la 1re, 5e et 6e série qui renfermeront les retraites mensuelles ainsi que les trois autres volumes de la 2e, 3e et 4e série qui renfermeront les diverses neuvaines au Sacré-Cœur.

Le prix de la reliure pour chacun des deux volumes est de 0 fr. 70, ce qui porte le prix des deux volumes reliés à fr. 43.

En vente chez Pruneau et Kirouac, Québec.

Calendrier

| | | | |
|----|--------|-------|---|
| 23 | DIM. | vr. b | IV apr. Pent. Sol. anticp. de la Nativ. de S. Jean-Baptiste. <i>Kry.</i> 2 ton. II Vép. mém. du dim. |
| 24 | Lundi | b | Nativité de S. Jean-Baptiste, 1 cl. avec oct. |
| 25 | Mardi | b | S. Guillaume, conf. |
| 26 | Mercr. | r | SS. Jean et Paul, mart. |
| 27 | Jeudi | †b | 4e jour de l'octave de S. Jean-Baptiste. |
| 28 | Vendr. | †b | Jeûne, Vigile. S. Léon II, pape et conf. |
| 29 | Samdi | r | SS. Pierre et Paul, apôtres, 1 cl. |

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Prosper, le 22 ; à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 ; à Saint-Denis, le 24 ; à l'Île-aux-grues, le 25 ; à Saint-Antoine, le 26 ; à Valcartier, le 27 ; à Laval, le 28.

Directeur, M. l'abbé D. Gosselin : Charlesbourg, Qué.